



Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2023/06-30

Objet : Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de voirie et trottoirs rue Guitel - Avenant financier N°1

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Philippe DESBOIS, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Sophie LAFEUILLADE (arrivée à 20h05, délibération n°4), Jérôme FENAILLON.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Gérard PARFAIT
Christine CAILLAT à Isabelle TRAPPIER
Axel FAIVRE à Dominique GERBERT
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS
Christelle BARDEILLE à Florent BORON
Thomas BATIGNE à Monsieur le Maire
Nathalie ZENOU à Jérôme FENAILLON
Stéphanie NOGUES à Sophie LAFEUILLADE

Absents :

Sylvie SORMAIL,
Clotilde FRETÉ
Jean-Philippe ANTOINE
Eric FROMMWEILER

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Gérard PARFAIT, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



N°2023/06-30 : Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de voirie et trottoirs rue Guitel - Avenant financier N°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions des articles L.2123, R.2123-1° à R.2123-4 du Code de la commande publique,

VU la délibération N°2022/03-25 relative à l'attribution du marché d'enfouissement des réseaux et la réfection de voirie et trottoirs rue Guitel,

CONSIDÉRANT l'opération d'enfouissement des réseaux et de réfection de la voirie et des trottoirs, rue Guitel,

CONSIDÉRANT l'affermissement de la tranche optionnelle

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure un avenant financier de moins-value pour les deux lots,

CONSIDÉRANT que le montant du marché actualisé de la tranche optionnelle du lot N°2 s'élève à 878 999,94€HT soit 1 054 799,93€TTC

CONSIDÉRANT l'avis favorable à l'unanimité des commissions municipales « finances, informatique et ressources humaines » et « travaux, patrimoine », en date du 19 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, À l'unanimité

APPROUVE les avenants financiers de moins-value pour les deux lots,

Lot N° 1 le montant de l'avenant HT s'élève à : - 7 876,69€ soit -9 452,03€ TTC.
Le nouveau montant HT du marché s'élève à : 82 514,09€ soit 99 016,91 € TTC

Lot N°2 le montant de l'avenant HT s'élève à : - 23 073,00 soit - 27 687,60€ TTC.
Le nouveau montant du marché s'élève à 855 926,94€ HT soit 1 027 112,33€TTC
(prix actualisés pour la tranche optionnelle)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au budget de la ville



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2023/06-30 : Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de voirie et trottoirs rue Guitel - Avenant financier N°I

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 29 juin 2023

Le secrétaire de séance

Gérard PARFAIT



Le Maire,

1^{er} Vice-président de la Communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 29/06/2023

Document rendu exécutoire le 29/06/2023

Certifié par le Maire
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20230629-2023-06-30-DE
Date de réception préfecture : 29/06/2023